

Actuellement, la CFT ne regroupe que 1,8 % des travailleurs syndiqués. Elle repose sur des nervis chèrement payés par le patronat (plus de 5000 F par mois).

Etre conscient que ces chiens fascistes de la CFT ne représentent pas grand chose, et surtout pas les travailleurs, comme voudrait nous le faire croire la majorité au pouvoir, ne veut pas dire pour autant que l'on doit croiser les bras et laisser faaire.

Au renforcement marcellinesque de l'appareil policier en France correspond à l'intérieur de l'entreprise la mise en place d'un « syndicat » musclé à la solde des patrons inquiets de la combativité du mouvement ouvrier.

A nous d'avancer les mots d'ordre

- d'auto-défense ouvrière contre les bandes armées du capital,
- de protection des distributions des militants ouvriers devant les entreprises (comme cela a été fait aux usines Citroën à Rennes).

A nous de dénoncer la démagogie et la terreur fasciste qui se cachent derrière « l'apolitisme » de la CFT.

Unité de toutes les organisations ouvrières, politiques et syndicales contre la CFT FASCISTE !

à Issy-les-Moulineaux

LES METHODES DES SECTIONS D'ASSAUT NAZIES

6 Rue Jeanne d'Arc à Issy-les-Moulineaux, des travailleurs immigrés yougoslaves occupent leur immeuble. Dans la nuit du 13 au 14 juillet 1972, un bal est organisé. Une cinquantaine de nervis fascistes de la CFT attaque, ils sont armés de barres de fer, bombes lacrymogènes révolvers d'alarme, etc...

Ils tentent de pénétrer dans l'immeuble mais sont repoussés par les occupants et poursuivis jusqu'à l'usine Citroën 15ème dans laquelle ils se réfugient.

Pourtant, ils réussissent à enlever deux jeunes filles dans un fourgon Citroën. Les yeux bandés, elles sont brutalisées, deshabillées, l'une d'entre elles sera violée par trois des nervis fascistes de la CFT, celle-ci dont le bandeau a glissé a pu décrire les lieux :

« J'ai aperçu une grande cour pleine de voitures et de fourgonnettes Citroën ».

Les séquestrations et le viol ont certainement eu lieu dans la cour de l'usine Citroën 15ème !

Pendant ce temps, deux nervis sont retenus par des occupants de l'immeuble, rue Jeanne d'Arc, ils sont connus pour leur appartenance à la CFT Citroën :

— ANTONIO MARTIN MAGALHAES

tôlier P1 à Javel,

il portait sur lui sa carte CFT (carte N° 5 345, délivrée en janvier 69).

Il a reconnu avoir fait partie des commandos : mon chef d'équipe m'a dit : prend une barre et vient avec nous » a-t-il déclaré. Il a reçu pour cette agression la somme de 300 F.